

Coopération et mutualisme

Présentation de M. Yves Demers
Président sortant
SSQ, Mutuelle de gestion

Coopération et mutualisme

- Ce qu'est la coopération
- Ce qu'est le mutualisme
- Parallèle entre coopération et mutualisme

Ce qu'est la coopération

Définition

« Association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. »

Ce qu'est la coopération

Position dans le monde

- PIB des 300 plus grandes coopératives et mutuelles = le PIB du Canada
- SSQ se positionne au 246^e rang

Ce qu'est la coopération

Position dans le monde

Au Québec : 2 500 coopératives non financières qui regroupent :

- 1 million de membres
- 37 000 employés
- revenus de 8,7 G\$
- actif de 4,3 G\$

Ce qu'est la coopération

Grands regroupements

- Alliance coopérative internationale (ACI)
- Canadian Cooperative Association (CCA)
- Conseil canadien de la coopération (CCC)
 - Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)

Ce qu'est la coopération

Valeurs

Déclaration sur l'identité coopérative :

- Prise en charge et la responsabilité individuelle
- Démocratie
- Égalité
- Équité
- Solidarité

Ce qu'est la coopération

Principes reconnus

1. Adhésion volontaire ouverte à tous
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
3. Participation économique des membres
4. Autonomie et indépendance

Ce qu'est la coopération

Principes reconnus

5. Éducation, formation et information
6. Intercoopération
7. Engagement envers la communauté

Ce qu'est la coopération

Objectifs recherchés

- Création de 155 coopératives par année au Québec
- Plus grande durée de vie
- Propriétaires
- Comblent un besoin
- Ristourne

Ce qu'est le mutualisme

Définition

« Une forme de prévoyance volontaire par laquelle les membres d'un groupe, moyennant le paiement d'une cotisation, s'assurent réciproquement une protection sociale en cas de maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, etc. où se garantissent certaines prestations. »

Ce qu'est le mutualisme

Position dans le monde

- PIB des 300 plus grandes coopératives et mutuelles = le PIB du Canada
- SSQ se positionne au 246^e rang
- Démutualisation

Ce qu'est le mutualisme

Grands regroupements

- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Canadian Cooperative Association (CCA)
- International Cooperative and Mutual Insurance Federation (ICMIF)
- Association internationale de la mutualité (AIM)

Ce qu'est le mutualisme

Valeurs

Même valeurs que la coopération :

- Prise en charge et la responsabilité individuelle
- Démocratie
- Égalité
- Équité
- Solidarité

Ce qu'est le mutualisme

Principes reconnus

1. Adhésion volontaire ouverte à tous
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
3. Éducation, formation et information
4. Engagement envers la communauté

Ce qu'est le mutualisme

Objectifs recherchés

- Mutuelles d'assurances
- Démarche collective pour partager les risques
- Propriétaires et usagers

Parallèle entre coopération et mutualisme

1- Responsabilité ministérielle

- **Coopérative** : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- **Mutuelle** : Ministère des Finances

Parallèle entre coopération et mutualisme

2- Autorités de contrôle

- **Coopérative** : Direction des coopératives qui elle-même relève du MDEIE
- **Mutuelle** : Autorité des marchés financiers qui relève du ministère des Finances

Parallèle entre coopération et mutualisme

3- Législation

- **Coopérative** : Loi sur les coopératives
- **Mutuelle** : Loi sur les assurances et
Loi sur les compagnies

Parallèle entre coopération et mutualisme

3- Législation

- **Coopérative** : Loi sur les coopératives

Fonctionnement presque identique pour tous les types de coopératives

Parallèle entre coopération et mutualisme

3- Législation

- **Mutuelle** : Loi sur les assurances et Loi sur les compagnies
 - Compagnies d'assurance à capital-actions ouvertes ou fermées
 - Compagnies mutuelles d'assurance sur la vie
 - Sociétés mutuelles d'assurance
 - Sociétés de secours mutuel

Parallèle entre coopération et mutualisme

4- Pouvoir décisionnel

- **Coopérative** : Les membres en AGA sont souverains et peuvent engager la coopérative et son CA
- **Mutuelle** : Les pouvoirs appartiennent au CA. L'AGA n'est donc pas souveraine, sauf pour :
 - élection des membres du CA
 - nomination des vérificateurs externes
 - toute modification aux statuts ou aux règlements de l'entreprise

Parallèle entre coopération et mutualisme

5- Représentation des membres

- **Coopérative** : Seule une personne présente physiquement à une AGA peut exercer son droit de vote
- **Mutuelle** : Utilisation des procurations permise

Parallèle entre coopération et mutualisme

6- Droit de vote

- **Coopérative** : Un membre, un vote
- **Mutuelle** : Un membre, un vote

Parallèle entre coopération et mutualisme

7- Normes de solvabilité

- **Coopérative** : Règles économiques ordinaires
- **Mutuelle** : Règles économiques ordinaires et normes sévères de solvabilité

Parallèle entre coopération et mutualisme

8- Autres considérations

- Silence de la loi sur le fonctionnement des mutuelles
- Usage des procurations

Parallèle entre coopération et mutualisme

8- Autres considérations

Démutualisation

- Survenue dans les années 90
- 5 grandes mutuelles canadiennes
- Effets des démutualisations

Coopération et mutualisme

Impacts de l'adhésion aux principes de l'ACI :

- Copropriétaires sont les usagers
- Maximiser les avantages pour le mutualiste
- Le capital n'est pas la mesure du pouvoir
- Égalité dans l'exercice du pouvoir
- Équité

Période de questions